



LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy AUGER.

Présents : M. AUGER, M. DEMOULINS, M. LARCHEVEQUE, Mme BASIRE, M. CAPRON, M. LEFEBVRE, M. GUEVILLE, Mme SAISON, M. HOULLET, Mme LEBLED, Mme VAILLANT, M. LEMAITRE

Absents excusés avec pouvoir : Mme MALETRAS (pouvoir à M. AUGER)
M. CORRUBLE (pouvoir à M. DEMOULINS)

Absents excusés sans pouvoir : Mme DIOLOGENT, Mme DUFOUR, Mme BEAUPERE, Mme ROQUIGNY, Mme MORIN

Mme VAILLANT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 13 mars 2025 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Séance ouverte par le tirage au sort de 6 noms à partir de la liste électorale, pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises 2026.

Liste des délibérations du conseil municipal :

-Délibération n°1/3/2025 : montant de la RODP ORANGE fixé à 3 933,54 € pour 2025.

-Délibération n°2/3/2025 : adhésion à la convention mutuelle santé signée par le CDG76 avec la MNT, pour le personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2026. Montant de la participation qui sera versée par la commune : 15€ brut par agent et par mois.

-Délibération n°3/3/2025 : subventions accordées aux associations pour 2025, pour un montant total de 32 035 €.

-Délibération n°4/3/2025 : subvention exceptionnelle de 2 313 € à l'école élémentaire Maurice Genevoix pour son projet cirque.

-Délibération n°5/3/2025 : accord pour régler 584 € HT d'abonnement à la société DPI Informatique pour la sauvegarde externe, les adresses mails sécurisées et la licence office de la mairie.

-Délibération n°6/3/2025 : confirmation du caractère de délaissé de voirie concernant 59 m² cédés à un particulier dans la résidence La Cavée.

-Délibération n°7/3/2025 : accord pour la signature de 2 avenants dans le cadre des travaux d'aménagement des locaux périscolaires, pour un coût de 1 556 € HT.

-Délibération n°8/3/2025 : adoption du compte financier unique 2024

-Délibération n°9/3/2025 : affectation du résultat 2024

- Délibération n°10/3/2025 : adoption du budget communal 2025.
- Délibération n°11/3/2025 : vote des taux d'imposition 2025 (taux maintenus).

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h05.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 9 avril 2025



Le Maire,
Guy AUGER